

Vous vous souvenez, monsieur l'Orateur, que l'an dernier, au moment où dans cette Chambre, il y avait à cet égard unanimité presque absolue, le premier ministre est entré, armé de son fouet et il a menacé la députation de se démettre si les membres de la droite ne ravalait pas tout ce qu'ils avaient dit et s'ils ne votaient pas contre leur conviction. Le premier ministre a donné alors pour principale raison de sa conduite, le fait, si je m'en souviens bien, que le gouvernement britannique lui avait demandé d'attendre pour régler cette affaire la prochaine réunion de la conférence impériale. Il nous a fait entendre que la conférence aurait pris une décision à cet égard avant la session alors prochaine et que, dans l'intervalle, aucun titre ne serait accordé. L'honorable député de Kingston (M. Nickle) a tenu bon, et il s'est fait un point d'honneur de persévérer dans sa proposition.

Les honorables députés de Lambton-Ouest, de Lethbridge et de Brandon ont accordé leur appui au Gouvernement, à la condition expresse que la question serait discutée à la Conférence impériale et que, dans l'intervalle, il ne serait pas accordé de titres. L'honorable député de Springfield voulait retirer sa motion, et voyant que l'objection de l'honorable député de Kamouraska l'en empêchait, il a refusé d'appuyer la proposition d'amendement qu'il avait lui-même présentée. L'honorable député de Peterborough-Ouest a fait encore mieux, jouant le rôle d'aéroplane il s'est envolé de la Chambre. Il me semble entendre encore claquer le fouet du premier ministre et voir les honorables députés ramper devant leur maître. Qu'est-il arrivé?

Que s'est-il fait à la Conférence? Le discours du trône aurait dû en parler, mais il n'en dit rien et, par conséquent, j'ignore ce qu'il s'y est passé. Ce que je sais, cependant, comme tous les membres de la députation, c'est que, quelques semaines après cet incident où la servilité était entrée en scène, la promesse solennelle du premier ministre était violée et l'on conférait des titres à trois hommes, au nombre desquels figurait le ministre du Commerce, qui devait savoir ce qui l'attendait quand il était à défendre les titres, quelques jours auparavant, avec un tremblement pathétique et des larmes dans la voix.

L'hon. M. LEMIEUX: Et les autres, qui étaient-ils?

M. ARCHAMBAULT: Si je ne me trompe, l'un était le frère du premier ministre, et l'autre, le greffier du Sénat, ancien secrétaire prive du premier ministre. Avant [M. Archambault.]

d'occuper cette charge celui-ci avait été secrétaire particulier du premier ministre.

L'hon. M. MURPHY: Il y avait aussi certain monsieur de Londres.

M. ARCHAMBAULT: Une question intimement liée à celle du coût élevé de la vie, c'est la question du travail, mais le discours du trône n'en parle pas. Serait-il possible que le Gouvernement fût assez aveugle pour ne pas s'apercevoir du malaise croissant dont souffre la classe ouvrière, et des légitimes revendications qui menacent de bouleverser nos institutions politiques et sociales? Se propose-t-il d'attendre, pour constater la réalité de la situation et secouer sa criminelle indolence, que ces institutions aient été à jamais détruites? N'est-il pas temps que les barons de la finance, les rois de l'industrie et des chemins de fer perdent le privilège d'imposer au pays leurs vues politiques et d'exercer sur le Canada une arrogante et injustifiable dictature? A cette époque de rénovation universelle, l'ouvrier ne veut plus être l'instrument servile qui enrichit les exploiters, sans être assuré de participer, avec sa famille, à ces profits, dans la mesure qu'il le faudra pour qu'il puisse jouir, lui aussi, des douceurs de la vie. Si l'ouvrier n'a pas confiance au patron, si on ne le fait pas participer, dans une mesure raisonnable pour sa protection et son bien-être, à la direction des différentes industries, ce pays paisible va devenir la proie de dangereux agitateurs. En Angleterre, le gouvernement a décidé d'appliquer le système Whiteley, qui consiste à faire participer l'ouvrier à la direction des usines et des chantiers de construction de l'Etat. J'espère que le gouvernement canadien va juger à propos d'adopter une mesure comme celle-là et d'assurer, en même temps, des pensions aux ouvriers devenus vieux.

De tous les éloquentes discours prononcés par les membres du parti ministériel, c'est celui du ministre de l'Immigration et de la Colonisation (M. Calder) qui m'a le plus impressionné; mais quand l'honorable ministre eut terminé, bien que j'aie bonne mémoire, j'ai cherché en vain à raconter à un de mes amis ce qu'il venait de dire, tout ce que j'ai pu me rappeler quand le grand ouragan de l'Ouest eut cessé de souffler et que le calme se fut rétabli, c'est qu'il avait dit: 1° que les hostilités avaient pris fin d'une façon bien soudaine; 2° qu'elles avaient pris fin beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait; 3° que la guerre s'était terminée tout à coup; 4° qu'il était encore libéral, que personne ne pourrait jamais faire de lui autre chose qu'un libéral ni le